

PROLOGUE

TRANSAT JACQUES VABRE

SAMEDI 28 OCTOBRE 2017

1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les règles de course à la voile.

2 Le parcours :

2.1 Le parcours :

Parcours de type banane avec ligne de départ et d'arrivée commune :

2.1.1 Flamme numérique 1  / 1 tour : Départ - bouée 1 - arrivée.

2.1.2 Flamme numérique 2  / 2 tours : Départ - bouée 1 - bouée 2 - bouée 1 - arrivée.

2.1.3 Les marques 1 et 2 sont à laisser à bâbord.

2.2 Les marques :

La marque 1 : bouée cylindrique « Ville du Havre » jaune.

La marque 2 : bouée cylindrique « Ville du Havre » jaune.

La marque d'arrivée et de départ : marque 2.

3 Le départ :

3.1 Procédure :

Minutes avant le départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Envoi de la plume rouge marqué « 3 »	Un	Signal d'avertissement
2	Affalé de la plume rouge, envoi de la plume orange marqué « 2 »	Un	Signal préparatoire
1	Affalé de la plume orange, envoi de la plume verte marqué « 1 »	Un long	Une minute
0	Affalé de la plume verte	Un	Signal de départ

3.2 La ligne de départ se situera entre la plume orange « START » et la marque 2.

3.3 La ligne d'arrivée se situera entre la plume bleue « FINISH » et la marque 2.

4 Réclamations et réparations.

4.1 Le jury est à bord d'un semi-rigide identifié par un pavillon « JURY ».
Un bateau peut réclamer contre un autre bateau en levant la main immédiatement après l'incident dans lequel il a été impliqué et héler « protest ».

4.2 Décision des Jury :

- Aucune infraction aux règles de course : pavillon vert envoyé par les arbitres + signal sonore.
- Infractions aux règles de course : pavillon rouge envoyé par les Jury + signal sonore + nom du bateau en faute.

4.3 Pénalités :

Immédiate et en toute sécurité après le signal du Jury.

- Lors d'un bord proche du vent : 1 empannage.
- Lors d'un bord au portant : 1 virement de bord sans spi.

5 Bateaux :

Courses de qualifications : J/80

Demi-finales et finales : Diam 24 OD

En fonction des conditions météorologiques, l'organisateur se réserve le droit de réaliser les demi-finales et finales en J/80.

6 Voilure : La voilure des bateaux est de la seule responsabilité de l'organisation.

Zone de navigation : Bassin de l'Eure



